



CODES DE BONNE CONDUITE

Avec l'augmentation croissante des mobilités, les entreprises se trouvent confrontées à des défis économiques et environnementaux. L'écomobilité est devenue un réflexe nécessaire.



Bruno Marzloff
 Sociologue, fondateur
 du groupe de prospective Chronos

L'air du temps est à l'air pur. Et tout ce qui permet de limiter les émissions de CO₂, d'encourager des modes de transport alternatifs et de faire évoluer les comportements de mobilité est devenu un enjeu citoyen. *« C'est une préoccupation de plus en plus répandue, surtout chez les jeunes, qui sont favorables aux usages partagés, comme Drivy ou Buzzcar »*, constate Patricia Lejoux, chercheur au Laboratoire Aménagement Economie Transports du CNRS. Côté entreprises, les enjeux sont plus compliqués. Mais la prise de conscience est là. *« Réduire l'impact des mobilités est une fin en soi pour les entreprises*, affirme Bruno Marzloff, sociologue et fondateur du groupe de prospective Chronos. *C'est une responsabilité sociale qui les oblige à s'engager vers l'écomobilité. Bien au-delà du green washing. »* Une démarche qui s'accompagne de plusieurs solutions autour de l'éco-conduite.

La hausse des prix du carburant s'est traduite par une augmentation des coûts de la mobilité. Les collectivités n'ayant plus les moyens de financer les projets d'écomobilité, l'enjeu consiste à impliquer plus fortement les entreprises afin qu'elles prennent le relais. *« Même si cette mobilité apparaît comme l'angle mort de leurs politiques de développement durable, les chefs d'entreprise commencent à mettre en œuvre des stratégies destinées à faire évoluer les pratiques de mobilité au sein de leurs structures »*, constate Patricia Lejoux. Première mesure, optimiser les déplacements routiers en favorisant l'autopartage dans les trajets professionnels. *« Les mobilités choisies comme le covoiturage, les transports à la demande et les flottes de partage à travers le plan de déplacements entreprise (PDE) vont être amenées à se développer très fortement »*, estime Bruno Marzloff. De quoi réduire de près de 30 % les frais de mobilité de l'entreprise.



Cap sur la formation

Les stages de formation à l'éco-conduite se multiplient. Faciles à mettre en œuvre, ils permettent en une demi-journée d'acquérir les bons réflexes. Car le comportement au volant peut faire varier le coût d'usage d'un véhicule de 20 à 50%. Selon l'Observatoire du véhicule d'entreprise, « un stage d'éco-conduite d'une valeur d'environ 200 € peut engendrer jusqu'à 900 € d'économies par an ». Voici les principaux avantages.



ÉCONOMIE DE CARBURANT

Entre 5 et 10%. Sur un même véhicule, on observe jusqu'à 37% de différence de coût entre une conduite vertueuse et une conduite dite « sportive ». Ainsi, accélérer nerveusement en première peut faire consommer plus de 30 l/100 km. Et 10 km/h en moins permet d'économiser 3 à 5 litres de carburant sur 500 km.



DIMINUTION DES REJETS DE CO₂ DANS L'ATMOSPHÈRE

10 km/h en moins permet de réduire de 12,5% (soit 12 kg) les émissions de CO₂ sur 500 km.



RÉDUCTION DES ACCIDENTS

Selon le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, l'éco-conduite permet de réduire le risque d'accident de la route de 7 à 10%. Une accélération de 1 km/h augmente de 4% en moyenne le risque d'accident mortel.

laligne BUSINESS
 3634 Service 0,30 € / min
 * prix appel

Pour en savoir plus sur les solutions de La Poste:

Autre solution d'accompagnement qui a le vent en poupe, l'éco-conduite. Une attitude qui gagne du terrain dans l'esprit des salariés et des chefs d'entreprise. Objectif: réduire la consommation de carburant et adopter un comportement responsable au volant à l'aide d'une formation spécifique, où l'on apprend à conduire de manière plus économique, plus sûre et plus intelligente. A l'échelle d'une flotte d'entreprise, l'impact écologique et financier peut être considérable (lire l'encadré ci-dessus). Mais tous les dirigeants ne savent pas forcément comment s'y prendre pour bien calibrer l'ensemble des paramètres du coût d'usage d'un véhicule, appelé TCO en anglais (Total Cost of Ownership). Celui-ci intègre le coût global de la voiture, le comportement du conducteur au volant, mais aussi le TCM (Total Cost of Mobility), soit l'ensemble des dépenses liées aux déplacements des collaborateurs. D'où l'importance d'effectuer auparavant un audit complet de la flotte, afin de permettre

à l'entreprise de maîtriser parfaitement son budget mobilité. De leur côté, les véhicules électriques mettent également l'écomobilité à l'honneur. Selon l'Observatoire du véhicule d'entreprise (OVE), ce type de flotte a enregistré une croissance de 26% en 2015. Une évolution tirée principalement par les grands groupes. « *Mais l'électrique peine encore à s'imposer dans le monde de l'entreprise, où sa part de marché a du mal à décoller, avec un petit 1,02% à fin 2015* », tempère l'OVE. Chez les particuliers, la tendance est plus nette. Selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), 17 000 voitures individuelles électriques ont été immatriculées en 2014, soit une progression de 64%. De quoi rendre les professionnels optimistes pour 2016. « *Les véhicules électriques entrent dans les mœurs et prennent leur place sur le marché* », indique Joseph Beretta, président de l'Association nationale pour le développement de la mobilité électrique. ●

LES SAVOIR-FAIRE DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

« Avec quelque 5 500 Kangoo ZE (le double en 2020), 23 000 vélos électriques et 500 quads urbains, La Poste est à la tête de la plus importante flotte électrique au monde. Grâce à cette expertise acquise depuis 7 ans, le Groupe a mis sur pied deux structures chargées l'une et l'autre d'accompagner les salariés du Groupe, mais aussi de commercialiser nos services à l'extérieur. Notre filiale Greenovia conseille et audite les flottes des entreprises et des collectivités. Au programme: diagnostic de déplacements et plans de mobilité, optimisation des coûts d'usage (TCO), gestion du parc, audit énergétique et études de faisabilité sur des infrastructures de recharge. Quant à Mobigreen, elle est spécialisée dans la formation des salariés à l'éco-conduite. Depuis 4 ans, plus de 80 000 postiers ont suivi notre programme qui s'appuie sur des simulateurs de parcours. Aujourd'hui, plus de 50% de notre chiffre d'affaires est généré par la commercialisation de notre savoir-faire auprès des grands comptes. Parfaitement complémentaires, nos deux filiales offrent des solutions globales et personnalisées afin de réduire la facture énergétique liée à la mobilité. Une expertise renforcée encore par le lancement d'une offre de gestion de flotte (*fleet management*) au sein de notre entité Véhiposte. »



Frédéric Delaval
 Président de Greenovia et de Mobigreen, Groupe La Poste